

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION DE VACATIONS POUR DES JURYS DE CONCOURS D'ENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021 AU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL MARCEL DADI À CRÉTEIL

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2020.2/020-1 du 15 juillet 2020 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

VU la délibération n°CT2019.3/081-1 du 19 juin 2019 autorisant Monsieur le Président à solliciter l'agrément pour le dispositif des classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) pour le conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil ;

VU l'arrêté du Président n°AP2021-076 du 10 septembre 2021 portant délégation de signature à Monsieur Fabien TASTET et Madame Sonia BRUNET-BARAT ;

CONSIDERANT que Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a sollicité un agrément afin de permettre au conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi de Créteil de pouvoir ouvrir des classes préparatoires aux études supérieures (CPES) ;

CONSIDERANT qu'il convient d'organiser un concours d'entrée aux CPES ;

CONSIDERANT qu'afin de constituer les jurys de ce concours d'entrée, GPSEA fait appel à des intervenants extérieurs ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer des vacances ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Dix-sept vacances sont créées pour l'organisation de jurys dans le cadre du concours d'entrée aux classes préparant à l'enseignement supérieur au conservatoire à rayonnement régional Marcel Dadi à Créteil, conformément au tableau ci-annexé.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/09/21
Accusé réception le	14/09/21
Numéro de l'acte	DC2021/702
Identifiant télértransmission	094-200058006-20210603-lmc127491-AU-1-1

ARTICLE 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 14 septembre 2021.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Signé
Fabien TASTET

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	14/09/21
Accusé réception le	14/09/21
Numéro de l'acte	DC2021/702
Identifiant télétransmission	094-200058006-20210603-lmc127491-AU-1-1

Création de vacances de jury dans le cadre des concours d'entrée aux Classes préparant à l'Enseignement Supérieur

Session septembre 2021

Nature de la vacation	Profession du vacataire	Nombre de vacances	Nombre d'heures par vacation	Date et heure	Lieu	Rémunération brute sur la base de 25€ brut de l'heure
JURY	Professeur de flûte traversière	1	4h	16 septembre 9h à 13h	Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de clarinette	1	4h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de piccolo	1	4h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de percussions	1	4h	16 septembre 14h à 18h	Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de formation musicale	2	4h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de piano	2	4h	17 septembre 16h à 20h	Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de violoncelle	1	4h	18 septembre 13h à 17h	Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de violon	1	4h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de guitare	1	4h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de flûte à bec	1	4h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de culture général	1	7h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur d'accompagnement	1	9h	20 septembre 9h-17h	Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de chant	1	9h		Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€
	Professeur de danse	2	4h	25 septembre 13h à 17h	Conservatoire Marcel Dadi à Créteil	25€